

miner les demandes en suspens des dix-huit pays pour lesquels aucun problème d'unification ne se posait.

En proposant ladite résolution, le président de la délégation du Canada, M. Paul Martin, fit remarquer que dans cette affaire l'O.N.U. avait échoué et que son prestige en avait pâti. Cependant, selon lui, on pouvait désormais sortir de l'impasse. Le problème n'était pas strictement d'ordre juridique, constitutionnel ou formel, mais plutôt politique, et seul un compromis pouvait le résoudre. Certains candidats, certes, avaient des régimes ou des lignes de conduite que le Canada désapprouvait, mais l'intolérance et la mésentente s'atténueraient très probablement si au lieu de confiner ces pays dans un isolement stérile on les autorisait à prendre place au sein des Nations Unies. L'Organisation aurait pu devenir un cercle fermé où les membres auraient été du même avis dans la majorité des cas, mais selon M. Martin, le Canada n'avait jamais douté de l'infinie supériorité d'une organisation réunissant toutes les grandes traditions et toutes les idéologies politiques contemporaines.

L'Assemblée générale eut beau adopter cette résolution par une majorité écrasante, le Conseil de sécurité mit son veto aux demandes d'admission de deux des dix-huit États intéressés : le Japon et la Mongolie extérieure. Cependant, grâce à l'initiative du Canada, les seize autres États : l'Albanie, la Jordanie, l'Irlande, le Portugal, la Hongrie, l'Italie, l'Autriche, la Roumanie, la Bulgarie, la Finlande, Ceylan, le Népal, la Libye, le Cambodge, le Laos et l'Espagne sont devenus membres des Nations Unies. Le Japon et la Mongolie devaient être admis, le premier en 1956, la seconde en 1961.

Par la suite, l'Organisation a connu un essor prodigieux et à la fin de 1975, elle comptait cent quarante-quatre membres. Cela tient en grande partie à l'accession rapide à la pleine autonomie et à l'indépendance de beaucoup d'États africains. La décolonisation de l'Afrique est l'un des faits les plus marquants de notre temps et l'admission des nouveaux membres africains a eu des répercussions profondes sur l'O.N.U.

Sans qu'il y ait de nouveau impasse, le problème des États divisés n'est pas encore résolu. Si la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande ont été admises ensemble en 1973, les demandes